

**VILLE DE MONTBELIARD**  
**DEPARTEMENT DU DOUBS**  
**ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD**

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

-----

**Séance du 30 mars 2026**

L'an deux mille vingt-six, le trente mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni à Pays de Montbéliard Agglomération, avenue des Alliés, dans la salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle BIGUINET, Maire.

La convocation a été adressée aux Conseillers Municipaux et affichée le 24 mars 2026.

**Etaient présents :**

M. Alexandre GAUTHIER, Mme Christine SCHMITT, M. Philippe DUVERNOY, Mme Annie VITALI, M. Philippe TISSOT, Mme Aurélia GIRARD, M. Christophe FROPPIER, Mme Ghénia BENSAOU, M. Eddie STAMPONE, Adjoints  
Mme Marie-Rose GALMES, M. Frédéric ZUSATZ, Mme Brigitte HADDAD, M. Gilles DA COSTA, Mme Patricia LHOMME, M. Patrick TAUSENDFREUND, Mme Gisèle CUCHET, M. Rémi PLUCHE, M. Olivier TRAVERSIER, M. Gilles MAILLARD, M. Jean-Michel NOËL, M. Karim DJILALI, Mme Nora ZARLENGA, Mme Virginie TOUPENET, Mme Anne MARCHAND, Mme Samah MRABET, M. Romain AJOUX, Mme Inès ZERRAR, M. Patrick CANTAT, M. Eric LANÇON, M. Gilles BORNOT, Mme Myriam CHIAPPA KIGER, Mme Aurélie LOLLIER, Mme Maryse VUERLI, M. Geoffroy LANG, Conseillers Municipaux

**Secrétaire de séance :** Mme Inès ZERRAR

**OBJET**

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE – ELECTION DES  
REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Cette délibération a été affichée le : 31 mars 2026

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE – ELECTION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Madame Marie-Noëlle BIGUINET expose :**

Considérant la fixation à douze (12) du nombre de membres au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dont six (6) membres élus en son sein par le Conseil Municipal.

Considérant que conformément à l'article R.123-8 du Code de l'Action Sociale et des Familles, les membres élus en son sein par le Conseil Municipal le sont au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel. Le scrutin est secret.

Chaque conseiller municipal ou groupe de conseillers municipaux peut présenter une liste de candidats même incomplète. Dans cette hypothèse, si le nombre de candidats figurant sur une liste est inférieur au nombre de sièges qui reviennent à celle-ci, le ou les sièges non pourvus le sont par les autres listes.

Les sièges sont attribués aux candidats d'après l'ordre de présentation sur chaque liste.

Si plusieurs listes ont le même reste pour l'attribution du ou des sièges restant à pourvoir, ceux-ci reviennent à la ou aux listes qui ont obtenu le plus grand nombre de suffrages. En cas d'égalité de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats.

Il est proposé au Conseil Municipal d'élire au scrutin secret ses six (6) représentants au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale :

Liste 1 :

- Mme Annie VITALI
- Mme Patricia LHOMME
- Mme Gisèle CUCHET
- Mme Brigitte HADDAD
- M. Romain AJOUX
- Mme Anne MARCHAND

Liste 2 :

- M. Patrick CANTAT
- Mme Myriam CHIAPPA KIGER
- Mme Aurélie LOLLIER
- M. Gilles BORNOT
- M. Eric LANÇON

Liste 3 :

- M. Geoffroy LANG
- Mme Maryse VUERLI

Le résultat du vote après scrutin secret est le suivant :

- Ne participe pas au vote : 0
- Blancs : 0
- Nuls : 1
- Liste 1 : 28 voix
- Liste 2 : 4
- Liste 3 : 2

Les représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale sont :

- Mme Annie VITALI
- Mme Patricia LHOMME
- Mme Gisèle CUCHET
- Mme Brigitte HADDAD
- M. Romain AJOUX
- M. Patrick CANTAT

**- ADOPTE -**

Ont signé au registre les membres présents  
Le Maire,



*Marie-Noëlle Biguinet*

**Marie-Noëlle BIGUINET**

Déposée en Sous-Préfecture le : 31 mars 2026